

## **APPEL DE PROJETS 2007 – 2008**

### **INTRODUCTION**

Pour la troisième année, les commissions scolaires de la Montérégie sont invitées à répondre à un appel de projets portant sur l'appropriation des cours et programmes du renouveau pédagogique. Le sous-comité de la formation générale convie le personnel enseignant aux adultes de la Montérégie à réaliser un PROJET PÉDAGOGIQUE visant la création et la mise à l'essai de scénarios d'apprentissage et ce, afin d'enrichir notre expertise collective en cette année d'implantation facultative de la formation de base commune. Les réalisations seront l'objet de présentations lors de la journée pédagogique régionale du 11 avril 2008.

Le sous-comité dispose cette année encore d'une mesure MELS pour aider et encourager les centres à s'engager dans de nouvelles réalisations. Les projets soumis visent à implanter des pratiques en lien avec le renouveau pédagogique.

### **OBJECTIF**

Cette invitation a pour but d'encourager les centres et les enseignants à expérimenter de nouvelles pratiques en lien avec l'implantation du renouveau pédagogique et à se sensibiliser à l'apport des divers domaines d'apprentissage composant la formation de base commune.

### **ADMISSIBILITÉ**

Pour qu'un projet soit admissible au financement, les critères suivants doivent être respectés :

- Le projet soumis doit contenir l'élaboration d'un minimum de deux scénarios. Les scénarios peuvent être issus d'un même programme ou de programmes différents.
- Chaque scénario doit représenter environ dix heures de formation et faire des liens avec un autre programme.
- Le projet doit être expérimenté durant l'année scolaire 2007-2008.
- Chaque scénario sera présenté par son équipe de production lors d'un atelier de 90 minutes lors de la journée pédagogique régionale du 11 avril 2008.
- Les initiateurs des projets acceptent de diffuser la documentation relative à leur projet et d'écrire un article de présentation de leur projet qu'ils déposeront sur le site web FGA Montérégie.
- La commission scolaire et le centre devront soutenir pédagogiquement et financièrement le projet.

### **SOUSSION ET APPROBATION DU OU DES PROJETS**

- Les personnes responsables acheminent leur projet à leurs représentants ou représentantes aux sous-comités des compétences de base ou de la formation générale des adultes.
- Pour chaque projet, la ou les personnes responsables devront effectuer la présentation du projet et la planification des différents scénarios (en utilisant les modèles en annexe).
- Le comité de travail montérégien « Scénarios et projets » approuvera les projets et allouera les montants en fonction du nombre de commissions scolaires participantes.
- Les sommes allouées seront versées après la présentation de l'atelier à la journée pédagogique du 11 avril 2008 et à la réception d'un rapport de projet.

**Vous êtes donc invités à soumettre vos projets selon le calendrier ci-dessous.**

### **CALENDRIER**

- |                 |  |
|-----------------|--|
| ▪ 23 novembre   | Date limite de réception des projets                     |
| ▪ 29 novembre   | Approbation des projets                                  |
| ▪ 11 avril 2008 | Présentation des projets (journée pédagogique régionale) |
| ▪ 9 mai 2008    | Dépôt du rapport d'évaluation du projet                  |
| ▪ 18 mai 2008   | Publication d'un article sur le site web FGA Montérégie  |

### **Le comité de travail montérégien « Scénarios et projets »**

*Marc-André Blain*

*Jean-Pierre Fredette*

*Johanne Duranceau*

*Maria Normandin*

*Sylvie Favreau*

*Lyne Valade*